

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 377

Artikel: Finances : les droites devront s'expliquer
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'étude genevoise, l'expérience de collaboration pluridisciplinaire entre le clinicien et le sociologue s'avère la plus probante, l'un ne cessant de rappeler à l'autre les voies et les chemins du concret, et réciproquement le sociologue s'attachant à mettre l'accent sur les mécanismes qui font et défont les décisions individuelles.

Cette complémentarité de deux approches de l'avortement induit dans la publication entière une dialectique tout à fait inédite et de constantes remises en question. Au point de se demander, en refermant le livre, pourquoi il reste encore des sociologues qui s'entêtent à poursuivre leurs travaux en ne faisant référence qu'à leurs propres critères...

Au long du « Sens de l'avortement », l'approche du psychiatre clinicien (au moment de mettre par écrit ses observations, il vient peut-être tout juste de quitter une patiente en plein désarroi) manifeste une conscience extraordinairement dense de la réalité humaine, de la matière première psychologique. Tout un pan de l'étude s'efforce donc de comprendre et de faire comprendre que « c'est par rapport à un projet de vie que l'on acceptera ou niera la venue d'un enfant, beaucoup plus que par rapport à des contraintes spécifiques héritées du passé, immédiat ou lointain, des couples et des personnes » (p. 26). Il est, à travers ces pages, possible de lire bien davantage qu'une « simple » digression sur l'avortement : c'est une manière de questionner le sens de la vie des couples qui est livrée là, où se trouve dégagé, à travers le processus de décision, l'ensemble des motivations qui conduisent à accepter l'enfant ou à le refuser.

L'approche sociologique, comme par contraste, suscite également chez le lecteur un intérêt passionné. Il est vrai que le rôle et la fonction sociale de l'enfant dans notre société ne dépendent pas seulement de l'intention subjective des parents (les acteurs sociaux en l'occurrence), mais principalement des conditions de vie à la naissance. « Intéressée surtout à l'enfant-capital, la société globale a mis l'essentiel de ses efforts

dans le développement d'institutions de socialisation technique (école, centres de formation, etc.) et de contrôle social. Voulant vivre avec l'enfant une relation affective privilégiée, les couples (et les femmes en particulier) insistent surtout, sans nier le rôle des institutions scolaires et para-scolaires, sur les conditions de l'épanouissement personnel de l'enfant » (p. 37). Prévisible : un affrontement entre le projet social pour l'enfant et le projet familial...

La conclusion ? Ce petit bouquin vient à point

nommé débloquer le débat sur l'interruption de grossesse dans notre pays. Plus même, il indique peut-être la voie qui permettra de renouer le dialogue manifestement interrompu depuis des mois. Parce qu'il recèle une critique impitoyable de tous les dogmatismes : apparaissent ainsi nettement les limites tragiques des arguments du type « l'avortement, c'est d'abord un meurtre », mais aussi les insuffisances du libéralisme folâtre qui ignore tout de l'itinéraire intérieur des acteurs du drame.

E. B.

Finances : les droites devront s'expliquer

TVA, où en sommes-nous ? La seule donnée nouvelle et sûre, c'est le report de la votation fédérale. Peuple et cantons voteront donc en juin, et non pas en mars. C'est trois mois de gagnés pour que le Conseil fédéral puisse remonter le courant. Pendant ces trois mois supplémentaires, il y aura au moins un passage obligé dans chaque discours de chaque conseiller fédéral ; les rédacteurs aux discours fédéraux pourront sans autre coller dans l'allocution fédérale, à la même place, la bonne, le couplet. Les journalistes peuvent demander que soit conservé le « plomb » du compte-rendu des discours attendus : « Abordant le thème de la situation financière, le conseiller fédéral a souligné avec force, dans la perspective des prochaines votations, la nécessité pour la Confédération de disposer de moyens suffisants ».

La réforme dans le collimateur

Ces trois mois de ritournelle, chaque fois que s'ouvrira la boîte à discours, ne seront pas de trop pour informer le peuple (voyez le sondage : qu'est-ce que la TVA ?) et pour ajouter après chaque promesse, le leitmotiv : à condition, bien sûr, que la TVA soit acceptée...

On sait encore que le Conseil fédéral, par l'intermédiaire d'une délégation, a entendu tous les

groupes parlementaires. Sur le résultat de ces discussions, mystère. Pourquoi ne sommes-nous pas largement informés, au moins sur les conclusions de ces entrevues ?

En fait, la bataille déborde très largement le cadre parlementaire. Le climat. L'Administration fédérale et le Conseil fédéral ont sorti des messages dans la tradition « réforme » : neuvième révision de l'AVS (même si ce projet appelle un certain nombre de réserves), assurance-accident, accélération de l'assurance-chômage. C'est incontestablement un gage donné à la gauche réformiste.

Mais la réaction a été immédiate dans les milieux de la droite économique (voir en Suisse romande, les Groupements patronaux vaudois, la Société pour le développement de l'économie suisse).

Dès lors se renforce la certitude que la droite saisira l'occasion de casser durablement le réformisme resurgent en provoquant un « non ». Sans une explication interne de la droite, une explication entre la partie politique et la partie économique, la Suisse est vouée à l'impasse financière ou à la rupture de l'équilibre politique.

Ce sujet étant le plus important de la législature, DP sans plus tarder prendra position dans ses prochains numéros et ouvrira, dans ses colonnes, le débat indispensable.